Promenade dans « Bordeaux et la Révolution »

Le vendredi 7 décembre 2018

Marie Hélène et Daniel CHASSAGNE

Une visite avec

Avec le tramway nous nous rendons place des Quinconces où nous avons rendez-vous à 14 h, avec le groupe d'Aquitaine Historique et l'excellente guide, Isciane Labatut, équipée contre la pluie qui nous harcela, rendant utile le parapluie dont chacun s'était doté.

Rappel historique

Après un rappel rapide de la révolution de 1789 et de son déroulement à Paris, notre guide nous dévoilera quels monuments ont été utilisés, transformés, détruits ou construits à Bordeaux pendant et après cette période

La révolution a duré un peu plus de 10 années (5 mai 1789 - 9 novembre 1799)

1789 le 5 mai : Ouverture des états généraux à Versailles,
le 20 juin : Serment du Jeu de Paume
le 14 juillet : Prise de la Bastille
le 4 août : Abolition des privilèges
le 26 août : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen
1791 le 21 juin : Fuite de Louis XVI et arrestation à Varennes
le14 septembre : Début de la monarchie constitutionnelle
1792 le 10 août : Prise des Tuileries, chute de la monarchie.
le 21 septembre après la bataille de Valmy, 1ère République
1793 le 21 janvier : Exécution de Louis XVI
An II le 2 thermidor : Fin de la terreur et chute de Robespierre
An III le 1er prairial : Insurrection parisienne
An IV le 9 brumaire : Début du Directoire
An VIII le 18 brumaire : Etablissement du Consulat

Les partis en présence

Les Girondins sont appelés au gouvernement par Louis XVI, le 23 mars 1792. Ce sont des modérés, originaires de la bourgeoisie de province et des milieux portuaires. En 1793 ils sont opposés aux Jacobins de Paris, appelés les montagnards car ils siégeaient dans les travées les plus élevées. Ses députés étaient partisans d'un pouvoir fort et centralisé, ils s'appellent. Robespierre, Danton, Saint-Just et Marat.

Circuit dans Bordeaux

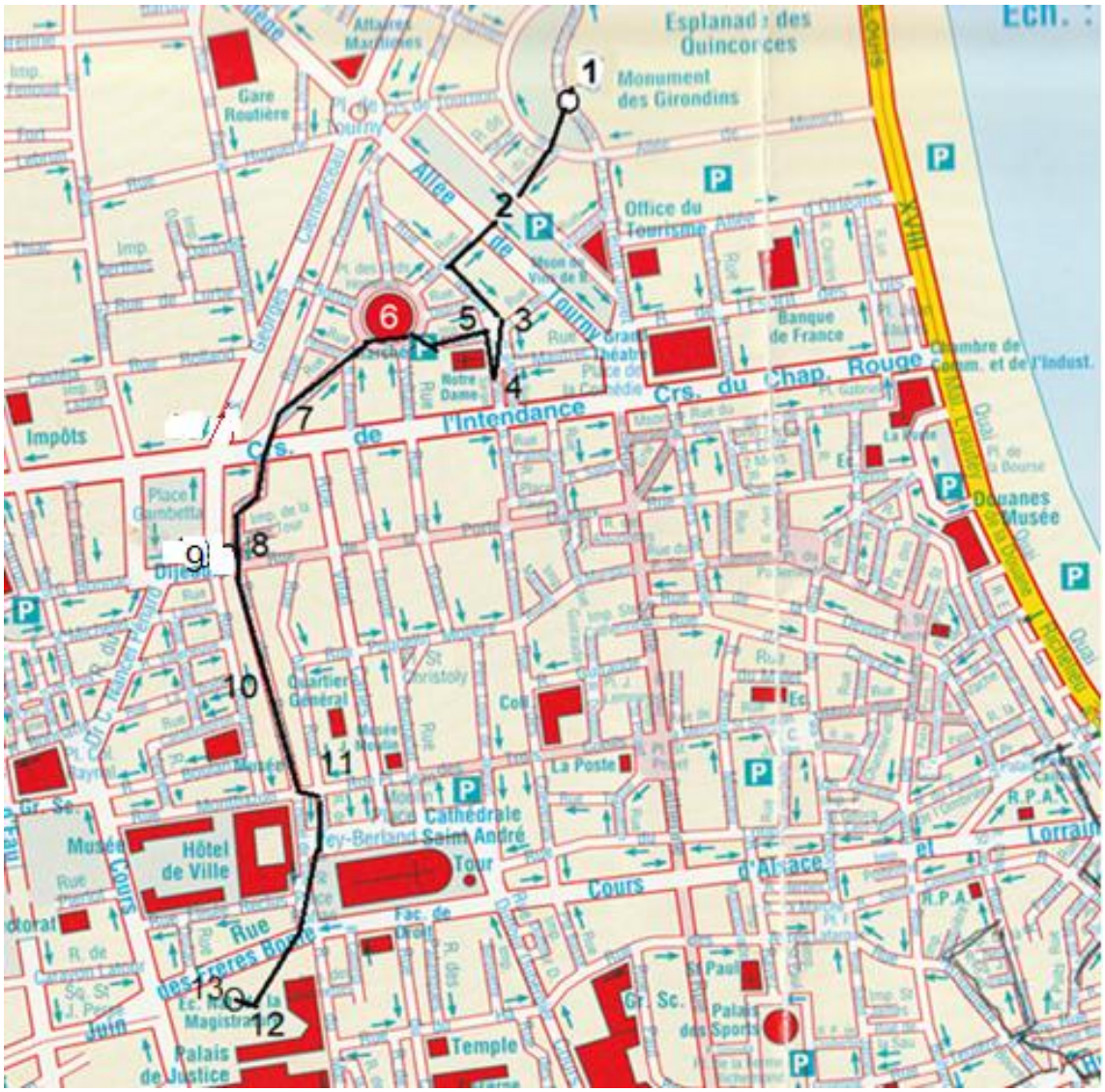

N°	Lieu ou monument	Pages
	Rappel historique	2
	Circuit dans Bordeaux	3
1	Monument aux Girondins	4 à 8
2	Allées de Tourny	9
3	Place du chapelet	10
4	Eglise Notre Dame du Chapelet	11
5	La cour Mably	12 à 13
6	Place des grands hommes	14
7	Cinéma Le Français	15
8	Porte Dijeaux	16
9	Place Gambetta	17
10	Musée des arts décoratifs	18
11	Rues baptisées et rebaptisées	19
12	Le fort du Hâ	20
13	Parvis des droits de l'homme	21 à 23

1 - Monument aux Girondins

Nous commençons donc notre visite par l'emblématique Monument aux Girondins. Le monument a été élevé entre 1894 et 1902 à la mémoire des députés Girondins victimes de la terreur. Appelé par les Bordelais « colonne des Girondins » ou « monuments des Girondins », dominant de ses 54 mètres, l'esplanade des Quinconces, sur la colonne culmine la statue en bronze de la Liberté brisant ses chaînes. Le monument se compose d'un large socle encadré par deux bassins ornés de chevaux et de groupes en bronze.

la colonne

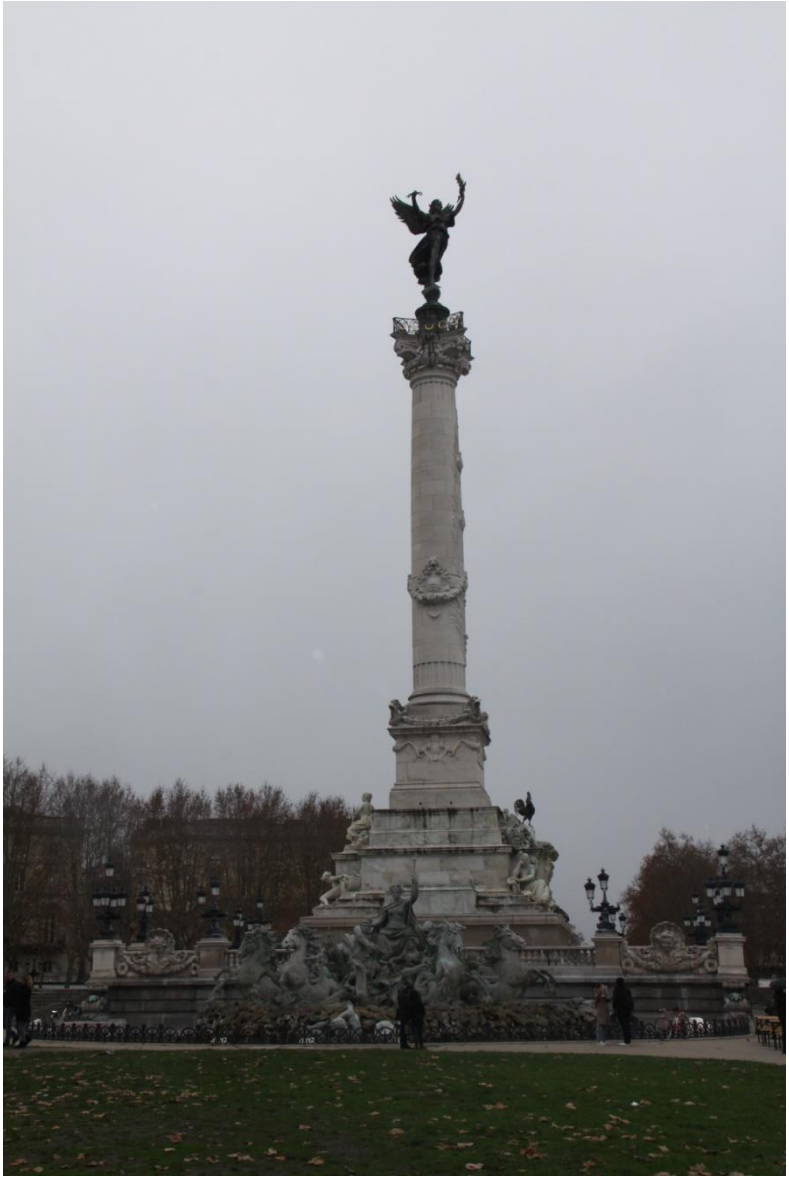

Les bassins de la fontaine

Ils sont ornés de chevaux marins écumant et de diverses statues évoquant des thèmes spécifiques.

Détails et thèmes des statues

En les regardant depuis le fleuve, à gauche du monument

L'instruction publique

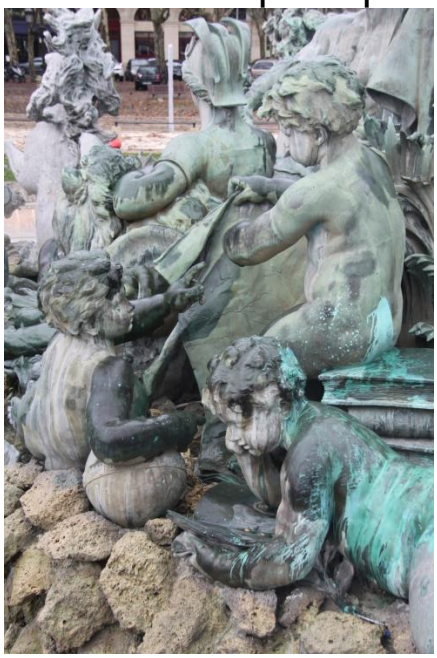

Les trois chérubins

Le triomphe de la République

Enfant au drapeau et enfant assis sur un canon

Et à droite : les arts

La musique

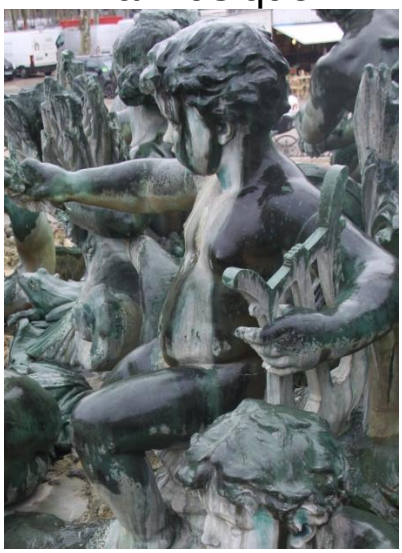

La peinture

La sculpture

De face

Le coq gaulois étend ses ailes au-dessus de la plaque dédiée aux Girondins.

L'éloquence

L'histoire

Plaque dédiée aux Girondins

En le regardant toujours depuis le fleuve, mais au centre cette fois et au-dessous du coq gaulois, la plaque en hommage aux députés Girondins
Nous devrons nous contenter de deviner leurs noms sur une plaque :

Le socle où devaient être installés les statues

En regardant toujours le monument depuis le fleuve, à sa gauche et à son pied était prévu un socle pour recevoir les statues des députés Girondins, mais faute de crédits suffisants, elles n'ont pas été réalisées.

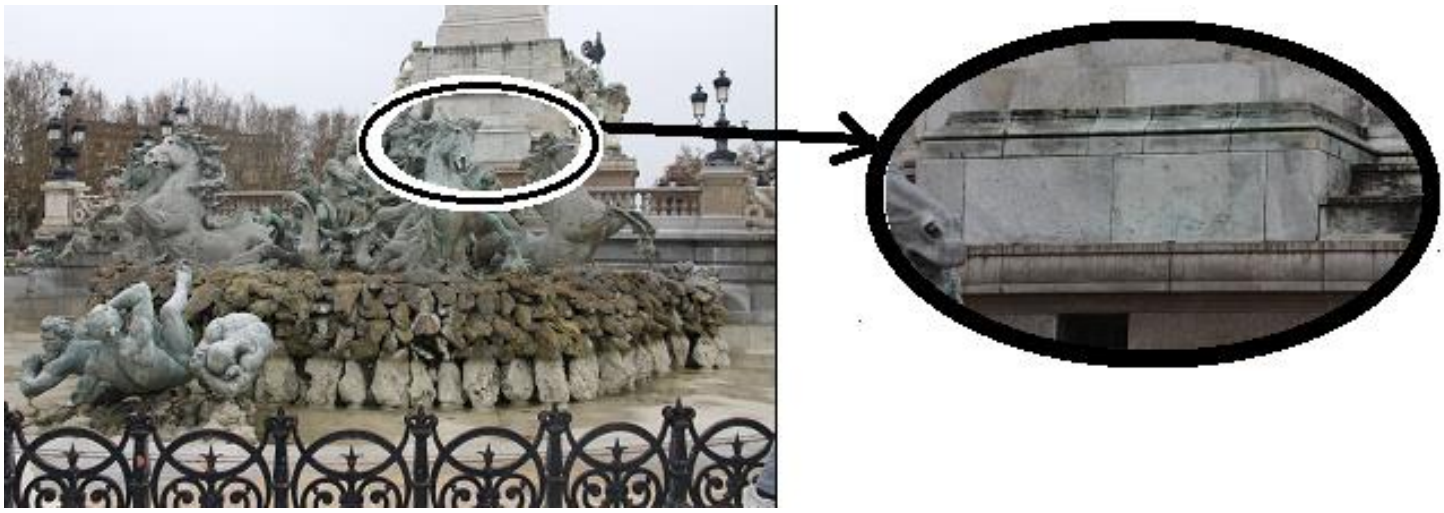

Au sommet de la colonne, la statue de 5,60 m toutes ailes déployées est coiffée d'un bonnet phrygien, incarnation de la paix, la Concorde dresse ses bras vers l'espace dans une attitude triomphale brandissant un rameau d'olivier, et dans l'autre main les chaines brisées.

2 - Allées de Tourny

Louis-Urbain Aubert, marquis de Tourny (1695 – 1760), intendant de Guyenne œuvra à la transformation de Bordeaux. Pour aérer la ville avec de grandes avenues rectilignes, il n'hésita pas à sacrifier 300 maisons et un temple.

Porte royale

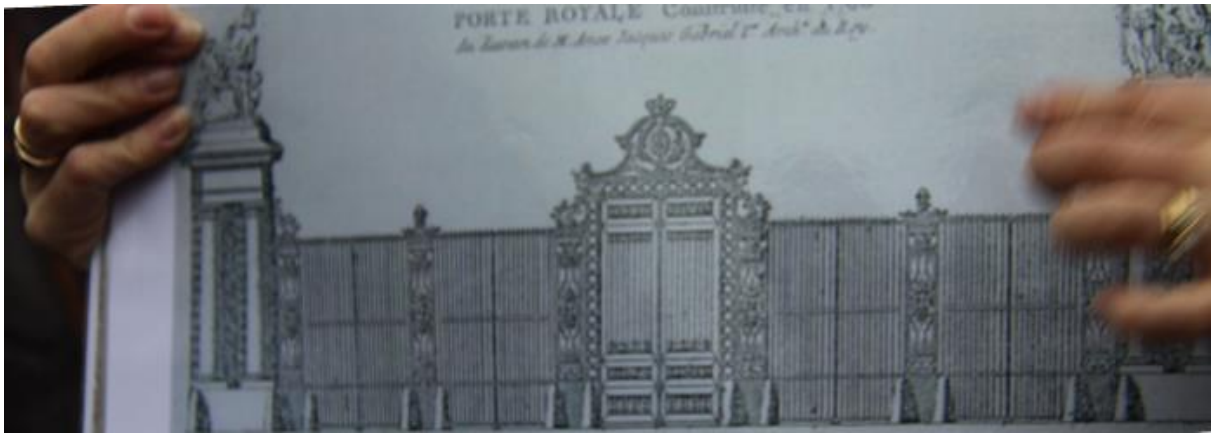

Notre guide nous présente une gravure de la porte royale de l'époque Lorsque le château trompette vient d'être démoli et qu'un espace s'ouvre permettant la construction des allées de Tourny.

Sur les tracés de l'ancienne Lébade qui depuis l'antiquité desservait le Médoc, large de 65 m et longue de 265 m les allées sont bordées côté pair par des immeubles à façades Louis XV rehaussés car ils n'empêchaient plus les tirs au canon. Les immeubles du côté impair quant à eux ont été construits plus tard au XIXème

.

3 - Place du Chapelet

Nous empruntons la rue Mably pour arriver à la Place du Chapelet
Cette place porte le vocable de l'église Notre Dame de Chapelet, église dans laquelle ont été célébrées les obsèques du peintre Goya décédé en1828.

Statue de Goya

4 - Eglise Notre Dame

Ci-contre
Bas-relief baroque de style jésuite, représentant notamment la vierge donnant le Rosaire à Saint Dominique, cette remise du chapelet donnant son nom à la place qui jouxte l'édifice.

Autrefois Saint Dominique, église baroque construite au XVIIème siècle et transformée en temple de la raison par les révolutionnaires.

Nous avions visité avec le GAHMS (Groupe Archéologique et Historique de Monségur) en 2011 son buffet d'orgues rénové, suite à la lèpre de l'étain. Nous en avions apprécié l'acoustique remarquable, apprécié également par Christine qui n'hésita pas à se mettre au clavier

5 - La cour Mably

Mascarons hirsutes pour empêcher les pigeons de nicher

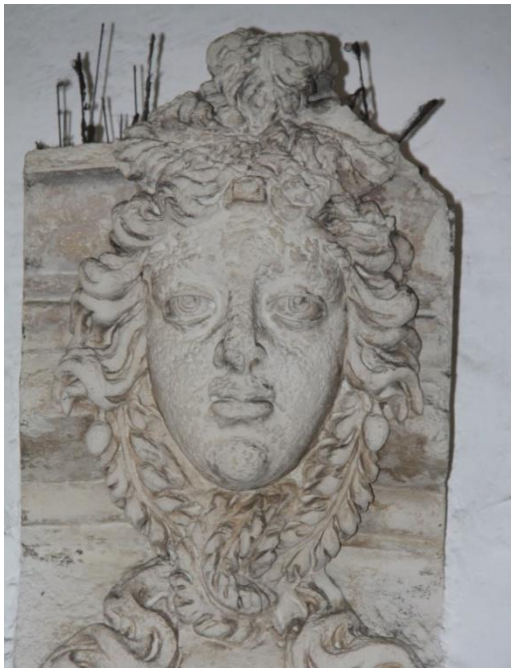

Magnifique escalier en fer forgé, le luxe, la cour des Comptes n’est pas loin.

6 - Place des grands hommes

Le nom de la place des Grands Hommes vient des noms de rues adjacentes, qui commémorent les philosophes du XVIIIème siècle (Montaigne, Montesquieu, Voltaire…). Cette place ronde implantée au cœur d'un triangle situé entre les allées de Tourny, le cours Clémenceau et le cours de l'Intendance attira de nombreux Bordelais pour sa modernité et son luxe.

Façades de maisons entourant la place ornées de triangles décoratifs.

7 - Cinéma « Le français »

Nous arrivons sur l'arrière du cinéma le Français, ancien théâtre, et longeons la rue Montesquieu pour venir observer sa façade avant.

Plan du quartier ét délimitation du triangle d'implantation

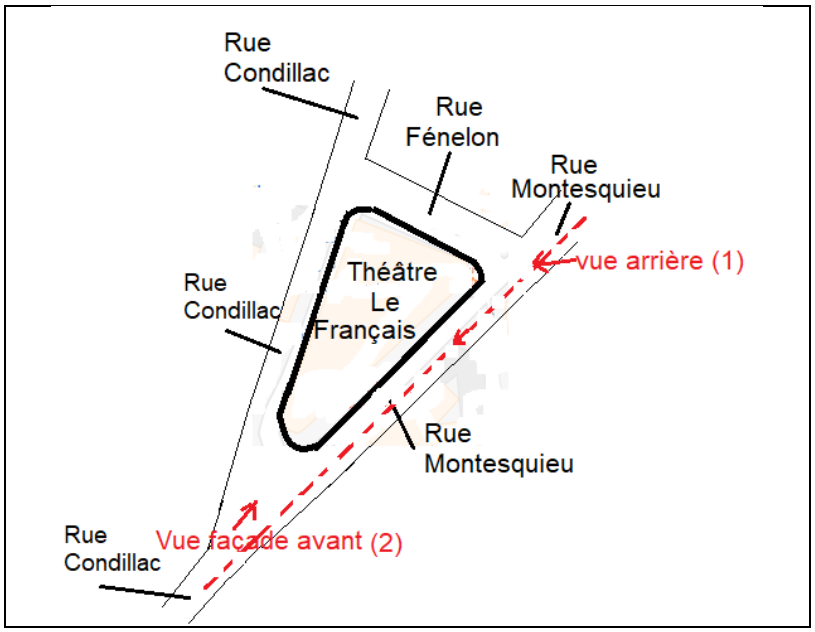

Vue Arrière (1)

Façade avant (2)

Cet ancien théâtre a été édifié entre 1793 et 1800 sur une parcelle triangulaire qui a obligé l'architecte Jean-Baptiste Dufart à donner une forme triangulaire au bâtiment. Il s'était réservé, au troisième niveau et au-dessus de l'entrée principale, un logement qui porte encore le nom de pavillon Dufart. La façade de style classique est soutenue par des colonnes doriques et ioniques. Puis, nous débouchons cours de l'intendance, empruntons la rue de la Vieille Tour, pour arriver à la porte Dijeaux.

8 - Porte Dijeaux (1748 – 1753)

Vers la place Gambetta

Vers la rue Sainte-Catherine

Porte Dauphine sous Louis XIV son nom actuel viendrait du mot dijàus (jeudi, jour de Jupiter) en Gascon. Cette porte située à l'ouest de la ville était une entrée dans la première ligne de fortification, à l'époque romaine. La porte a été remplacée par le monument actuel construit par Voisin entre 1748 et 1753, est aujourd'hui privé de ses guichets piétons latéraux. Réalisée en pierre de Frontenac dure et dense choisie à la place de la pierre de Bourg, utilisée habituellement, son aspect est gris et sévère.

9 - Place Gambetta

A l'époque où est prise la décision de la créer (délibération de la jurade en date du 4 janvier 1746 à l'initiative du marquis de Tourny), son emplacement est situé hors des murs de la ville. En 1770 elle est baptisée « place dauphine » en l'honneur du mariage du dauphin, futur Louis XVI avec Marie-Antoinette. Durant la révolution, la guillotine sera installée sur cette place, le 11 décembre 1790 elle sera rebaptisée « Place Nationale ».

En 1868, l'architecte Julien Guadet, petit neveu du député girondin Elie Guadet, établit un projet d'un monument à la mémoire des Girondins sur cette place qui a été le lieu des dernières exécutions de députés girondins dont Elie Guadet et de leurs partisans en 1794. Le monument sera finalement érigé sur la place des Quinconces.

10 - Musée des arts décoratifs

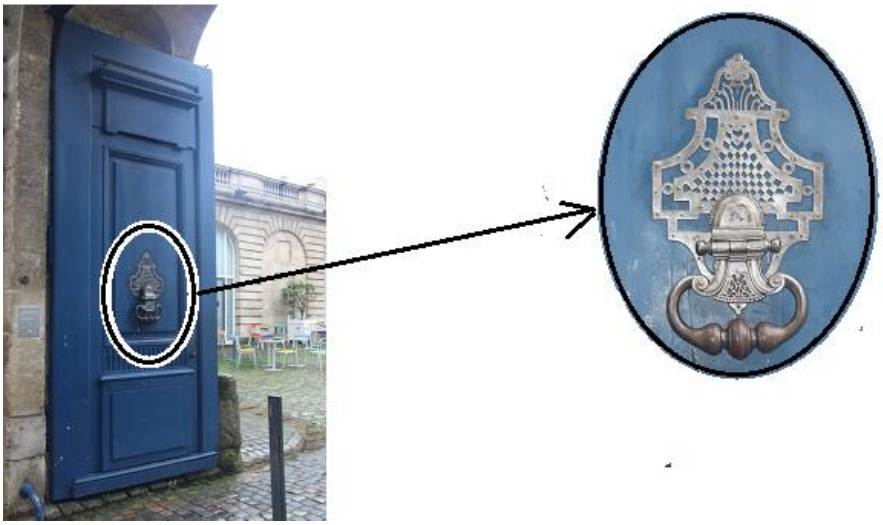

Entrée et bâtiment du musée des arts décoratifs, ce musée est installé dans un hôtel particulier construit sous l'ancien régime, le roi était Louis XVI. A cette époque, la vie sociale était très importante, on invitait ses amis que l'on cherchait à impressionner en donnant de grandes réceptions. Son propriétaire le conseiller au parlement Pierre de Raymond de Lalande n'échappait pas à la coutume.

11 - Rues baptisées et rebaptisées

Son nom durant la révolution «rue j'adore la liberté» est gravé dans la pierre

Baptisée « rue du département » en 1791, lorsque le palais Rohan est devenu le siège des autorités départementales, « rue de l'arbre chéri » en 1794, faisant référence à la plantation d'un arbre de la liberté non loin de là. « rue du Palais royal » en 1814, quand le palais Rohan pris le nom de Palais Royal, et enfin « rue de l'Hôtel de Ville » officialisé en 1857. Cette superposition de noms a été découverte lors d'un ravalement de Façade.

Puis nous passons devant le palais Rohan, actuelle mairie de Bordeaux, et traversons la rue Elisée Reclus devant le fort du Hâ.

12 - Le fort du Hâ

Edifié au XVème siècle, la forteresse était une prison d'état dans laquelle la guillotine fut transférée, avant qu'une partie du bâtiment ne soit détruit pour construire le palais de justice.

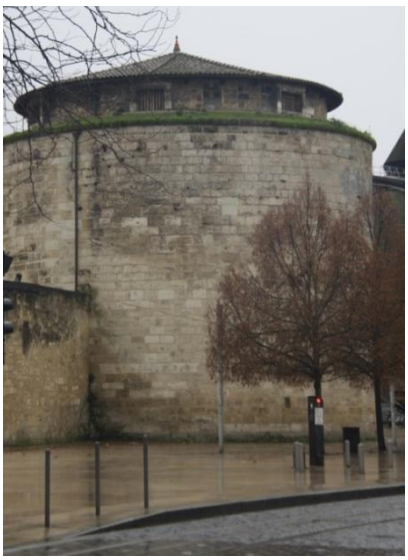

Gravures représentant le fort du Hâ

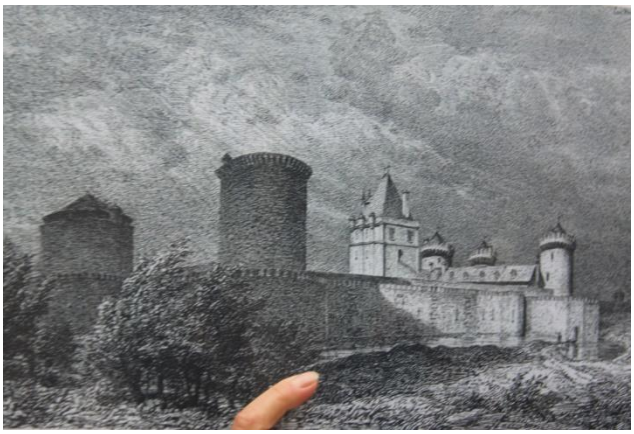

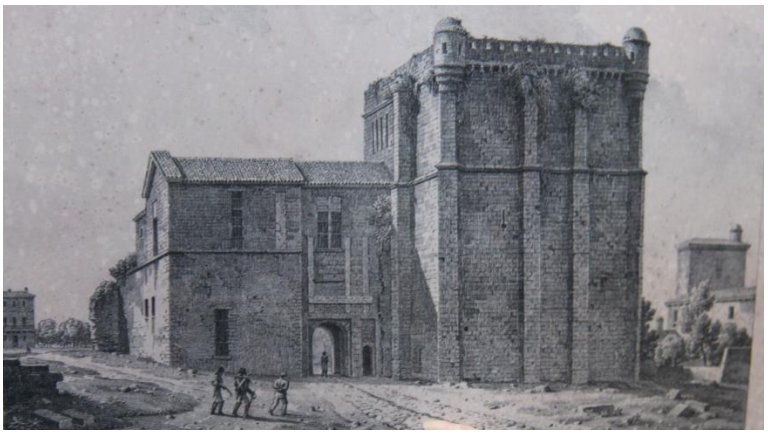

13 - Le parvis des droits de l'homme

Situé devant l'école de la magistrature, le parvis des droits de l'homme énonce les trente articles les uns après les autres. On peut lire en préambule « L'Assemblée Générale proclame la présente Déclaration universelle des droits de l'homme comme idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations…. »

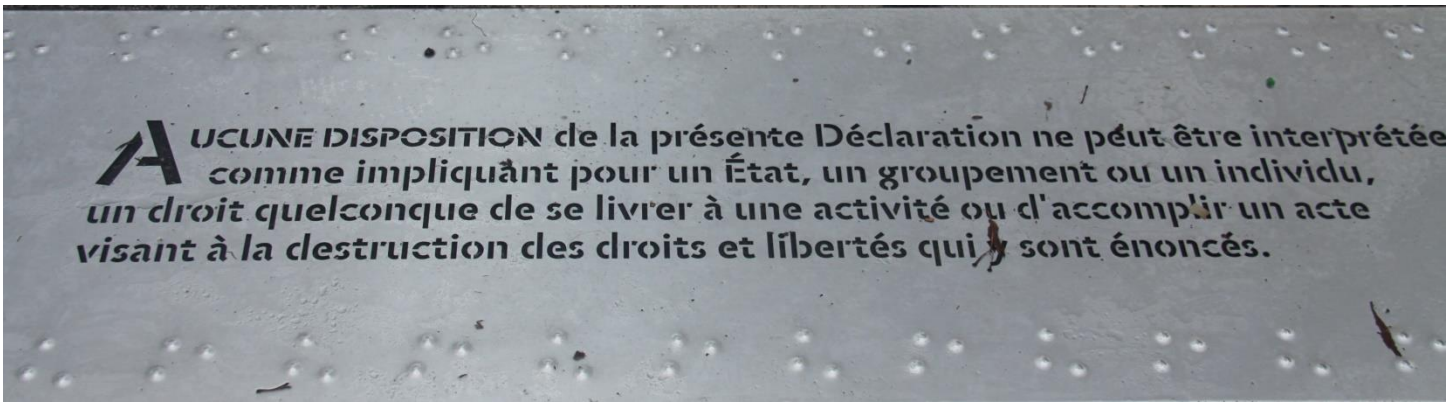

Déclaration des droits de l’homme

Article 1

TOUS LES ÊTRES HUMAINS naissent libres et égaux en dignité et en droit. Ils sont doués de raison et de conscience, et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

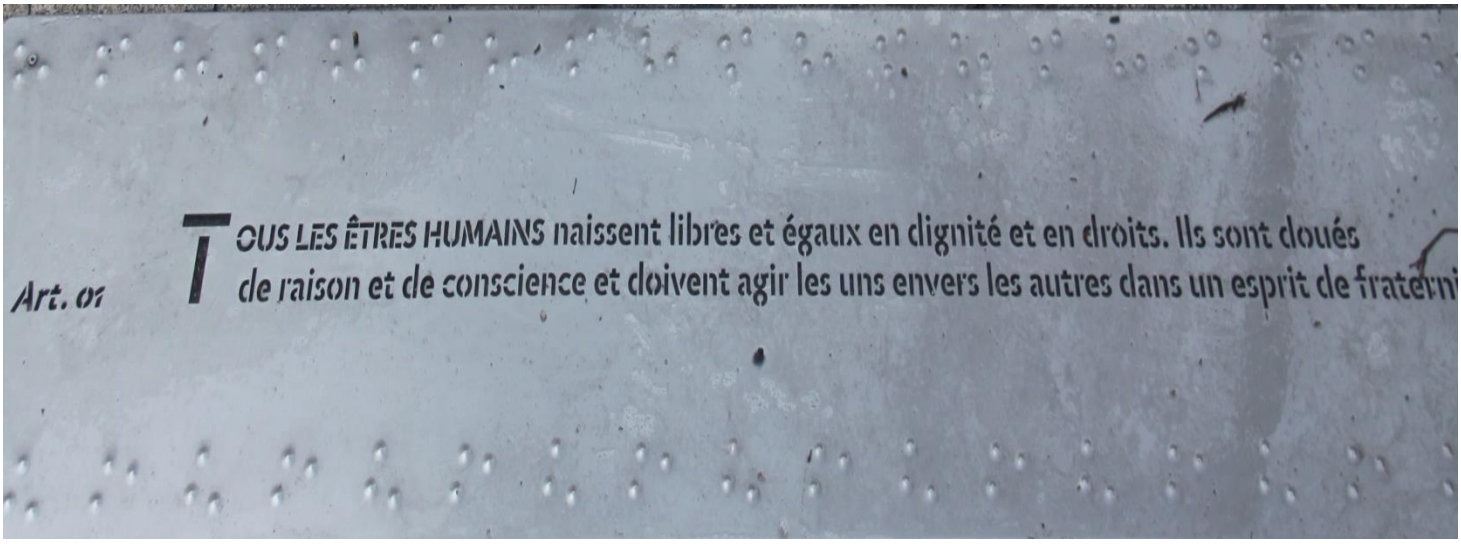

Article 30

AUCUNE DISPOSITION de la présente Déclaration ne peut être interprétée comme impliquant pour un État, un groupement ou un individu, un droit quelconque de se livrer à une activité ou d’accomplir un acte visant à la destruction des droits ET libertés qui y sont énoncés.

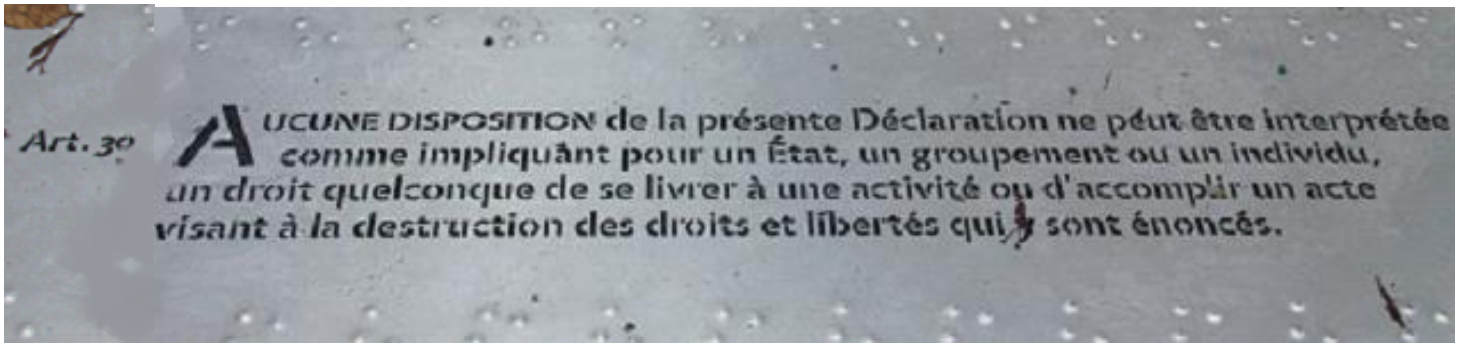

Une très belle et très intéressante promenade dans Bordeaux.

Fin